

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)
Nombre de conseillers

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

Accusé certifié exécutoire
N° 030323 par le préfet: 06/03/2023

DELIBERATION N° DE **030323_6**

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**Séance du **03 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs :

Excusé(e)s : Mme Michèle TIXIER-GALLAND

Absents :

Date de convocation : 23 février 2023

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Adhésion au SDIC **(Syndicat pour le Développement de l'Informatique Creusois)**

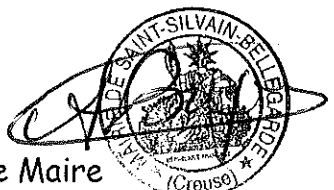
Le Maire propose que la commune adhère au Syndicat pour le Développement de l'Informatique Creusois qui a pour objet :

- L'étude et la réalisation de solutions informatiques pour la gestion des communes adhérentes (au nombre de 202 à ce jour),
- L'acquisition, l'installation et la maintenance des logiciels et de matériel d'intérêt ou d'usage collectif ou commun,
- La sensibilisation et le conseil à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EMET** un avis favorable pour l'adhésion au SDIC
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces utiles à cette délibération

Affichée le : 06.03.23 Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme


Le Maire
 Alain BUJADOUX